



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

RECUEIL
DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE
DES YVELINES



N° 19
Du 01 mars 2016

Sommaire RAA N° 19 du 01 mars 2013

Préfecture des Yvelines

DRE

Elections

Arrêté portant institution des commissions de contrôle des opérations de vote dans les communes de plus de 20 000 H pour l'élection législative partielle des 13 et 20 mars 2016 pour la 2ème circonscription des Yvelines.

Arrêté

MiCIT

Ordre du jour de la Commission départementale d'aménagement commercial des Yvelines du 15 mars 2016

Ordre du jour



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

Arrêté n° 2016060-0002

signé par

Noura Kihal-Flégeau, La Sous-préfète chargée de mission auprès du Préfet des Yvelines

Le 29 février 2016

Préfecture des Yvelines

DRE

Arrêté portant institution des commissions de contrôle des opérations de vote dans les communes de plus de 20 000 H pour l'élection législative partielle des 13 et 20 mars 2016 pour la 2ème circonscription des Yvelines.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES YVELINES

Préfecture

Direction de la réglementation et des élections
Bureau des élections

ARRETE N° 2016-02-0029

portant institution des commissions de contrôle des opérations de vote dans les communes de plus de 20 000 habitants pour l'élection législative partielle des 13 et 20 mars 2016 pour la 2^{ème} circonscription des Yvelines

**Le Préfet des Yvelines,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code électoral,

Vu le décret n° 2016-63 du 29 janvier 2016 portant convocation des électeurs pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale (2e circonscription des Yvelines) ;

Vu les désignations effectuées par le premier président de la cour d'appel de Versailles,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Yvelines,

Arrête

Article 1^{er} : Le contrôle des opérations de vote, dans les communes de plus de 20 000 habitants de la 2^{ème} circonscription des Yvelines, sera effectué le **13 mars 2016** par les commissions composées comme suit :

Commune de Vélizy-Villacoublay

Nom	Qualité	Fonction
Floriane DUVAL	Magistrat	Président
Axel-Nicolas CHOQUET	Magistrat	Membre
Emmanuelle DOYELLE	Chef de bureau (préfecture des Yvelines)	Secrétaire

Commune de Versailles

Nom	Qualité	Fonction
Emilie VAUDESCAL	Magistrat	Président
Valérie MESSAS	Magistrat	Membre
Nathalie LOPES	Agent de la préfecture des Yvelines	Secrétaire

Article 2 : Le contrôle des opérations de vote, dans les communes de plus de 20 000 habitants de la 2^{ème} circonscription des Yvelines, sera effectué le **20 mars 2016** par les commissions composées comme suit :

Commune de Vélizy-Villacoublay

Nom	Qualité	Fonction
Roseline FRISON	Magistrat	Président
Emmanuelle PIERUCCI	Magistrat	Membre
Emmanuelle DOYELLE	Chef de bureau (préfecture des Yvelines)	Secrétaire

Commune de Versailles

Nom	Qualité	Fonction
Frédérique MAILLOT	Magistrat	Président
Aurélie NOEL	Magistrat	Membre
Nathalie LOPES	Agent de la préfecture des Yvelines	Secrétaire

Article 3 : les présidents et membres des commissions susmentionnées pourront indifféremment être suppléés dans leurs attributions par l'un ou l'autre des magistrats suivants :

1 / Pour les commissions du 13 mars 2016 mentionnées à l'article 1 du présent arrêté :

- Mme Sophie SOETENS-BISSON, magistrat ;
- M Xavier GOUX-THIERCELIN, magistrat.

2 / Pour les commissions du 20 mars 2016 mentionnées à l'article 2 du présent arrêté :

- M Olivier LESOBRE, magistrat ;
- M Xavier GOUX-THIERCELIN, magistrat.

Article 4 : conformément aux dispositions de l'article L. 85-1 du code électoral, ces commissions pourront s'adjoindre des délégués choisis parmi les électeurs du département.

Article 5 : le secrétaire général de la préfecture des Yvelines et les présidents des commissions de contrôle des opérations de vote sont chargés, chacun en qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Versailles, le **29 FEV. 2016**

Pour le Préfet et par délégation,

Pour le Préfet et par délégation
La Sous-Préfète
Chargée de mission pour la 2^{ème} circonscription des Yvelines
Secr. Générale Adjointe

Mme Noura Kihal-Flogeau



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

Ordre du jour n° 2016060-0003

signé par
Serge MORVAN, Préfet des Yvelines

Le 29 février 2016

Préfecture des Yvelines
MiCIT

Ordre du jour de la Commission départementale d'aménagement commercial des Yvelines du
15 mars 2016

Préfecture

Mission de Coordination
Interministérielle et Territoriale (MiCIT)

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL
des YVELINES

Réunion du mardi 15 mars 2016 à 15h00

ORDRE DU JOUR

N° dossier et / ou N° permis de construire	Lieu d'implantation	Demandeur et projet	Surface de vente demandée	Examen à partir de :
107 PC n° 78.238.15.F.0010	Zone des Mériels à Flins- sur-Seine ;	Société SAS FONCIRETAIL Extension d'un ensemble commercial de 1 107 m ² de surface de vente,	1 107 m ²	15h00

Versailles, le 29 FEV. 2016

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire
Chargée de mission à la Préfecture des Yvelines
Secrétaire Générale Adjointe

Mme Noura KHALIL-Flégeau